

Isoler les isolationnistes

LA SUISSE POURRAIT sans autre ranger Guillaume Tell au magasin des accessoires démodés et remplacer son héros tutélaire par Lucky Luke. Car dans le débat sur les accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE), les protagonistes helvétiques ont pris modèle sur le cow-boy solitaire de Morris et Uderzo: ils tirent plus vite que leur ombre, à cette différence près que le référendum a remplacé le pistolet et que les tireurs se trompent de cible.

Introduite en 1874 dans l'arsenal des droits populaires, l'arme référendaire fut utilisée à répétition par les conservateurs et les fédéralistes pour tempérer les ardeurs législatives de la majorité radicale centralisatrice. Son succès conduisit progressivement à ce que se développe une culture politique de la concertation et du compromis, contre les décisions sèchement majoritaires. Tout est fait désormais, sauf exception, pour éviter d'en arriver à cette ultime épreuve, celle qui voit le peuple trancher en dernier ressort. On menace pour améliorer sa position dans les négociations, mais on ne dégage que rarement.

Lorsque néanmoins ce scénario se présente et qu'une majorité populaire négative se dégage – en moyenne une fois sur deux –, c'est la victoire du statu quo. Parfois l'ouvrage est remis sur le

métier pour aboutir à une solution acceptable par le plus grand nombre. Ainsi récemment de la Loi sur le travail.

Dans le cas des accords bilatéraux avec l'UE, ces règles du jeu n'ont pas cours. Tout d'abord parce que les sept accords forment un tout. Attaquer victorieusement l'un d'eux, c'est condamner l'ensemble. En cas d'échec, il n'est pas question de reprendre le long et pénible exercice des négociations; notre partenaire européen a d'autres chats à fouetter. Quant au statu quo auquel nous ramènerait un rejet populaire, personne n'y aspire, si ce n'est les démocrates du centre

et autres nationalistes.

Syndicats et écologistes ne sont pas satisfaits, les seconds surtout, des mesures d'accompagnement proposées par le Conseil fédéral, qui doivent atténuer les inconvénients liés à la libre circulation des personnes et au transit routier (voir le dossier

de l'édito, en page 3). Mais lorsqu'ils laissent planer la menace du référendum, ils réjouissent les tenants d'une Suisse isolée, et de ce fait prétendent protégée et libre. Alors qu'il s'agit au contraire d'isoler les isolationnistes en soulignant l'enjeu européen de ces accords. Il sera temps ensuite de batailler pour améliorer les mesures d'accompagnement si ces dernières se révèlent insuffisantes. JD

*Il s'agit d'isoler les
isolationnistes en
soulignant l'enjeu
européen de ces
accords. Il sera temps
ensuite de batailler
pour améliorer
les mesures
d'accompagnement*

Le mouvement lent du paysage politique

DP entreprend un série d'articles en vue des élections fédérales de cet automne.

Dans le numéro 1384, nous avons commenté les recettes miracle de l'UDC: travail de terrain, sujets limités mais ciblés, faiblesse de ses adversaires.

Quels sont aujourd'hui l'équilibre et la progression des forces politiques?

Commentaire, sur la base des résultats d'une étude du politologue Claude Longchamp.

DEPUIS QUELQUES ANNÉES la «formule magique» fait l'objet de critiques répétées. Sa fin prochaine est même annoncée. Christoph Blocher réclame un gouvernement politiquement épuré de la gauche socialiste. Mais un récent sondage indique qu'une très large majorité populaire reste favorable à la présence des principaux partis au Conseil fédéral, y compris l'Union démocratique du centre (UDC).

Cet attachement montre à quel point l'esprit de concordance a pénétré les mentalités. La formule magique tant décriée – parce que manque ainsi la dramaturgie des changements de majorité – présente pourtant de réels avantages. Elle permet la constitution de majorités changeantes selon les sujets et reflète la réponse obligée aux institutions de démocratie directe. L'attachement à la formule n'empêche pas le corps électoral de manifester une certaine lassitude à l'égard des partis gouvernementaux.

Stabilité des forces en présence

Cette lassitude s'exprime d'abord par un recul sensible de la participation électorale. Si 70% des citoyens déposaient un bulletin dans l'urne en 1959, ils ne sont plus que 42% en 1995, avec une chute particulièrement marquée entre 1967 et 1979. Ainsi aux dernières élections, les partis gouvernementaux ne réunissaient plus que 31% de la population disposant du droit de vote contre 56% en 1959.

Cette désaffection n'a pourtant pas profité aux petites formations qui stagnent entre 10 et 14% du corps électoral. Exprimée en proportion des votants cette fois, l'attractivité des quatre grands partis reste forte. Après une baisse sensible à moins de 70% en 1991, elle est remontée à 74% quatre ans plus tard.

L'érosion du lien partisan touche particulièrement les démocrates-chrétiens (PDC). Depuis son meilleur résultat en 1963 (23,4%), le PDC a perdu le tiers de son électorat et, avec 16,8% des voix en 1995, il n'a conservé que de justesse sa troisième place. Les radicaux enregistrent des pertes faibles mais constantes depuis 1983. Quant aux socialistes, ils ont retrouvé en

1995 leur résultat de 1959 (21,8%), après une évolution en dents de scie. L'UDC est moins touchée par ce phénomène d'érosion. Stagnante à 11-12% durant de nombreuses années, elle a soudain bondi à 14,9% en 1995.

Aucun «nouveau»

En quarante ans, aucun nouveau parti n'a pu forcer la porte du club des grands et prétendre à un siège au Conseil fédéral. Ni l'Alliance des indépendants (9,1% en 1967) aujourd'hui à l'agonie, ni les partis xénophobes (7,5% en 1971) actuellement réduits à l'insignifiance, ni les Verts (6,1% en 1991). Cette incapacité des petits à contester durablement les grands résulte, en partie, de la flexibilité dont font preuve ces derniers pour intégrer les thèmes des formations contestataires – par exemple les préoccupations écologistes par les socialistes et la peur des étrangers par l'UDC.

Sur la base de ce qui s'est passé en 1995, le politologue Claude Longchamp estime que la mobilisation électorale va prendre des formes nouvelles. En période électorale il n'est plus possible de mobiliser en faisant appel à la tradition ou à l'aura majoritaire. C'est pourquoi on verra se développer le choix de thèmes controversés et des prises de position tranchées, un style de campagne qui cherche à manifester sa différence avec l'adversaire, l'apparition de personnalités douées pour la communication. Cette recherche de profil ne se limitera plus à un canton mais visera au moins toute une région linguistique, un phénomène encouragé par l'influence croissante des médias dans la vie politique. *jd*

Source: Claude Longchamp, *Érosion und Erneuerung der Parteien im Konkordanzsystem*, à consulter sur le site www.polittrends.ch.

Fabrique de DP

LE PROCHAIN NUMÉRO DE *Domaine Public* se présentera sous la forme d'une brochure. André Gaviglet a consacré un essai d'une vingtaine de pages au thème des collaborations intercantionales. *réd.*

La déferlante des mesures de protection

Syndicats, producteurs de lait et défenseurs de l'environnement exigent des protections nationales pour combattre les effets négatifs des accords bilatéraux. La coopération avec l'UE pourrait être compromise par l'attitude rigide des écologistes suisses qui semblent prétendre pouvoir, à eux seuls, sauver les Alpes de la pollution et du flot des poids lourds.

POUR ATTÉNUER LES effets de la libre circulation des travailleurs, les syndicats demandaient d'introduire en Suisse des mesures de protection sociale analogues à celles que connaissent tous les pays de l'Union. Après un bras de fer avec les employeurs et Pascal Couchepin (voir DP 1383), ils ont obtenu gain de cause. Le Parlement entérinera très probablement les mesures d'accompagnement proposées la semaine passée par le Conseil fédéral. L'Union syndicale se rangera alors dans le camp qui est traditionnellement le sien, celui de l'ouverture à l'Europe.

Révolution fromagère!

Les bilatérales prévoient une libéralisation progressive du marché du fromage qui sera complète au bout de cinq ans. Une petite révolution si l'on se rappelle ce qu'a été la lourdeur bureaucratique de la protection fromagère! Pour Berne, cette libéralisation donne aux producteurs suisses une réelle chance de conquérir de nouveaux marchés dans la Grande Europe. Moins confiante dans la capacité concurrentielle de l'agriculture suisse, l'Union centrale des producteurs de lait (UCPL) exige de Berne dix mesures d'accompagnement pour atténuer le choc de l'ouverture des frontières. Ces revendications sont bien tardives. Certaines d'entre elles nécessiteraient des modifications législatives non retenues dans le paquet présenté par le Conseil fédéral. L'UCPL demande en outre de revoir sans plus tarder le régime d'exportation vers l'Europe des « produits agricoles transformés », tels que le chocolat et autres préparations industrielles utilisant du lait. Cette exigence est totalement irréaliste. Bruxelles avait refusé d'emblée d'englober ce dossier dans les négociations bilatérales. Pour satisfaire l'UCPL, Berne devrait donc reprendre à zéro une laborieuse négociation qui a duré cinq ans.

Les producteurs de lait le savent bien. Ils n'assortissent pas leurs revendications d'une menace de référendum. Ils se contentent de prendre date pour des interventions ultérieures en faveur du marché du lait. Mais leur inquiétude est réelle. Les paysans fourniraient certainement un important contingent de signatures en cas de lancement d'un référendum par les Verts ou les Blochériens.

Sauver les Alpes

L'opposition la plus déterminée provient des mouvements écologistes. Tout au long de la négociation, ils ont rappelé Moritz Leuenberger au respect de l'Initiative des Alpes, admise par le peuple en 1994. Ce texte qui prévoit, d'ici 2005, l'interdiction du transit des marchandises par les routes alpines est inapplicable à la lettre. Les initiants ont donc tacitement accepté que 500 000 passages de camions par année soient tolérés. Or, ni l'avancement du creusement des transversales, ni les accords conclus avec Bruxelles et leurs mesures d'accompagnement ne permettent d'atteindre ce but:

- Le Loetschberg sera ouvert au plus tôt en 2006 et le Gothard en 2015.
- L'accord prévoit, à partir de 2005, que tous les poids lourds, jusqu'à 40 tonnes, pourront librement transiter par nos routes alpines. Le seul frein à la déferlante des poids lourds est la taxe jusqu'à 300 francs par passage qui devrait inciter les transporteurs à choisir le rail, pour autant bien sûr que la capacité ferroviaire permette d'absorber ce trafic.

Deux fois non

Pour respecter l'esprit – sinon la lettre – de l'Initiative des Alpes, Moritz Leuenberger propose d'inscrire dans la loi un objectif-cible à long terme de 650 000 passages des Alpes, ce qui représente la moitié du trafic actuel. La

Confédération serait contrainte de prendre les mesures pour y parvenir. Les associations écologistes estiment que l'objectif est trop largement compté et sa réalisation trop lointaine. Première raison de leur opposition.

Les défenseurs des Alpes s'inquiètent encore plus du court terme. L'accord avec Bruxelles prévoit, jusqu'au régime définitif de 2005, une libération progressive des contingents de 40 tonnes autorisés à franchir les Alpes à un coût moins élevé que les 300 francs par passage. Pour éviter de rendre la route trop attractive, Berne propose de subventionner le transport par rail jusqu'à hauteur de 300 millions par année. Les défenseurs de l'environnement exigent 500 millions.

L'exemple suisse

L'ambitieux programme suisse de transfert du trafic de la route vers le rail est un modèle pour un nombre grandissant d'Européens. La tragédie du tunnel du Mont-Blanc lui a offert un regain de considération. L'accord passé avec Bruxelles est entièrement orienté vers le transport combiné rail-route et l'Europe s'engage à l'encourager par la construction d'infrastructures et par des mesures fiscales. Rien n'est plus intrinsèquement international que les transports et la lutte contre la pollution atmosphérique. Le sauvetage des Alpes, qui sont également françaises, italiennes et autrichiennes, passe par la promotion du transport par rail à grande distance avec la généralisation des conteneurs et la construction de terminaux de chargement jusque dans les ports de la Méditerranée ou de la Mer du Nord. En se bloquant sur des positions rigides, et en menaçant de lancer un référendum, les défenseurs suisses du transport écologique prennent le risque de rompre toute collaboration avec l'Europe et de donner un violent coup de frein à la politique qu'ils ont eux-mêmes imaginée. *at*

Les prix, mon beau souci... Refrain démodé?

Conquête syndicale des temps de l'inflation, la compensation automatique du renchérissement a été abolie à froid, sans douleur. Et si les prix recommençaient à monter?

LES ANNÉES SEPTANTE avaient connu un taux d'inflation à deux chiffres et le choc pétrolier. Les années huitante nous ont familiarisés avec la stagflation, combinaison pernicieuse de piétinement réel et de croissance purement nominale. Et la décennie qui s'achève aura été celle de tous les reculs: de la consommation privée, des investissements, de nombreux revenus et salaires, des recettes fiscales, des taux d'intérêts, du produit intérieur brut en général.

Repli aussi des prix de vente en gros comme au détail, sur le marché intérieur comme à l'importation. À la notable exception de l'assurance maladie, pratiquement tous les produits et les services, logement compris, se vendent moins cher ou aux mêmes conditions que dans un passé récent. Depuis plus de deux ans, l'indice des prix ne bouge pour ainsi dire plus. Il faut remonter une quarantaine d'années en arrière pour retrouver une telle stabilité.

Inquiétudes hors de saison?

On connaît les raisons de cette croissance nominale zéro, liée à la crise des années nonante et à l'effet de certaines innovations (libéralisation des télécommunications, ouverture des marchés agricoles). Certains croient déceler dans l'actualité les facteurs possibles d'une inflation renaissante: discipline retrouvée des producteurs de pétrole membres de l'OPEP, opérations militaires prolongées dans les Balkans, capacités insuffisantes dans le secteur suisse de la construction pour faire face aux grands chantiers à venir (Expo. 01, transversales ferroviaires).

En tout état de cause, personne ne s'inquiète vraiment, pas même la Banque nationale, dont la traditionnelle vigilance s'accommode désormais d'une politique monétaire moins sévère. Tout se passe comme si l'on espérait que la relance se ferait avec une croissance mesurable en termes réels seulement.

Cette présomption, encore inimaginable il y a peu, les syndicats des travailleurs semblent la partager. Du coup, ils ont accepté sans combattre la suppression de la compensation automatique du renchérissement pour les salariés actifs et, dans le même mouve-

ment, pour les rentiers du deuxième pilier. Ce renoncement disparaît derrière les concessions obtenues en échange plus ou moins explicite, sur le plan de la durée du travail et de la sauvegarde de l'emploi.

Ainsi évoluent les préoccupations et les priorités, variant selon les mouvements de la conjoncture et les changements de situation sur les marchés des produits et des services, du travail et des capitaux. Que feront les organisations de salariés quand l'inflation reprendra? Elles n'auront d'autre choix que de partir à la reconquête d'un acquis autrefois obtenu de haute lutte. Dans la démobilisation générale, qui pense à tirer leçon des combats d'un autrefois pourtant si récent? L'éveil pourrait être rude. yj

Pistes

UNE RÉVOLTE DES frustrés (*Ein Aufstand der Benachteiligten*); c'est le titre du *TagesAnzeiger* (29.4) pour présenter l'analyse des votes aux élections cantonales zurichoises. En 1945, les Vaudois avaient voté massivement pour le POP et la gauche aux élections cantonales. Il serait utile de chercher pourquoi le mécontentement se manifeste actuellement par un vote en faveur de la droite dure. L'expérience des années 20 et 30 dans plusieurs pays européens (Italie, Portugal, Allemagne, Autriche, par exemple) mériterait une sérieuse réflexion.

LE SECRÉTARIAT CENTRAL à Zurich du SIB organise au début juin une excursion à Genève à l'intention des planificateurs et des membres intéressés à la construction. Le but: étudier le développement et l'architecture dans une ville considérée comme un Eldorado. Le guide est connu des lecteurs de *DP* puisqu'il s'agit de Daniel Marco.

Quand se décidera-t-on à multiplier les visites et les échanges d'expériences pour profiter des solutions trouvées ailleurs, en Suisse et à l'étranger? cjp

On dit 39 heures hebdomadaires, mais on calcule sur l'année

L'accord qu'a signé le Syndicat des transports publics (SEV) a fait les gros titres. Le mur des quarante heures aurait été franchi: une première suisse à cette échelle. La réalité est moins fanfaronnante. Au même moment, la FTMH consacrait un séminaire à la gestion du capital-temps, dont le démarrage est difficile. Les temps du travail sont plus que jamais d'actualité.

SI LES CHEMINOTS ont réussi une chose, c'est d'accrocher la pancarte 39 heures à l'accord négocié avec la direction et le nouveau conseil d'administration. On mesure l'exploit en se souvenant de la résistance patronale lors du renouvellement de la convention collective dans l'industrie des machines. Christiane Brunner espérait échanger l'annualisation contre la semaine de trente-six heures. Elle s'est heurtée à un refus de principe, même lorsque, position de repli, elle a demandé une semaine de vacances supplémentaire pour tous, ce qui aurait été une manière de réduire les 40 heures hebdomadaires. Les cheminots l'ont obtenue, eux, cette semaine de congé supplémentaire. Ils l'ont convertie en durée hebdomadaire. Ainsi a été franchie la barrière des quarante heures. On a joué avec les symboles. Mais ce fut médiatiquement réussi.

Qui paie quoi ?

La réduction du temps de travail n'est pas gratuite. Et l'explication par l'amélioration de la productivité se révèle souvent courte. En ce qui concerne les CFF, le personnel accepte une baisse des salaires réels, en renonçant à la compensation du renchérissement en 2000 et 2001. L'économie pour l'employeur est de 40 millions (voir l'article ci-contre). D'autre part, la semaine de vacances ne coûte souvent rien, dans plusieurs cas de figure. Elle peut coïncider avec une période creuse de travail: c'est la vertu de l'annualisation. Mais le travail peut être reporté aussi sur les collègues du bénéficiaire du congé. Enfin, il arrive que la clientèle paie en prestations retardées, parce que les dossiers s'empilent ou que la queue au guichet s'allonge. Il y a enfin les cas où les travailleurs doivent être réellement remplacés. Le congé favorise alors l'emploi. Les CFF sont, en partie, dans cette situation: il faut bien

que les trains roulent. On dit que 500 emplois seront ainsi non pas créés, mais sauvegardés. Réjouissant, sous bénéfice d'inventaire.

L'épargne-temps

Lorsque le contrat permet à l'employé d'accumuler sur un compte des heures supplémentaires ou des vacances non prises ou encore, cas extrême, des heures non payées (s'il travaille à 100% mais est rétribué à 90% - possibilité offerte, par exemple, à Zurich ou au Québec), les garanties de cette épargne-temps doivent être absolues et l'argent disponible, si l'on ne veut pas entraver la mobilité du travail. Contrairement aux cas de figure que nous évoquions plus haut, les heures du compte épargne-temps ne peuvent jamais être gratuites pour l'entreprise. Ces heures doivent être réellement payées ou créditées sur un compte distinct de la trésorerie de l'entreprise, qui pourrait être celui d'une fondation, créée par branche ou même à l'échelle suisse. Le compte épargne-temps doit rapporter un intérêt ou être indexé sur l'évolution des salaires de l'entreprise.

La mise sur pied n'est pas simple, mais l'enjeu est d'importance: une liberté accrue dans la gestion par le travailleur de son temps de travail.

Intervenir sur les deux tableaux

Si on laisse de côté une discussion générale sur l'amélioration de la productivité (elle n'est jamais sans coûts, ni en capitaux investis, ni en intensification du travail), si on n'ouvre pas le débat sur les diverses formes de la répartition des gains de productivité (autofinancement, prix abaissés, salaires réels améliorés, rétribution de l'actionnaire), il faut retenir absolument un des termes de l'équation: la réduction du temps travaillé et la liberté supplé-

mentaire qu'elle offre.

La réduction de la durée du travail s'inscrit alors dans deux directions. Celle qui ne coûte rien à l'entreprise: par la vertu de l'annualisation et le gain de la flexibilité, ou celle qui résulte des investissements déjà consentis. Mais il y a aussi celle qui coûte: soit en emplois supplémentaires, soit en alimentation du compte épargne-temps si le travailleur renonce dans l'immédiat à travailler moins.

Toute négociation doit donc jouer sur ces deux tableaux. Le jeu syndical en est rendu plus complexe, moins simple que la revendication ordinaire, salaires améliorés et vacances allongées. Mais l'enjeu est primordial pour l'orientation de la société du XXI^e siècle. C'est en développant ces modèles que le syndicat touchera des adhérents dans des cercles élargis. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (*fb*)

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*yg*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Anne Rivier

Albert Tille (*at*)

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télocopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Site: <http://www.domainepublic.ch>

La NZZ se porte à merveille

La holding Neue Zürcher Zeitung est la première grande entreprise de presse à publier ses résultats pour 1998. Les indications sont intéressantes au moment où le secteur des arts graphiques et de la reliure renouvelle, non sans difficulté, son contrat collectif de travail. Comedia, le journal syndical des médias commente.

«**L** E GROUPE NZZ est formé de quatre grandes composantes: le quotidien du même nom et ses diverses activités (édition, télévision, on-line, etc.; 650 salariés); le *Sankt Galler Tagblatt* (348 salariés) qui représente un petit empire des médias en Suisse orientale; le quotidien *Der Bund* (227) à Berne; enfin deux imprimeries (350), à Zurich (Fretz AG) et Saint-Gall (Zollikofer AG).

» Avec Ringier, TA-Media, *Basler Zeitung*, Edipresse et BTM (*Berner Zeitung*), la holding NZZ (451 millions de francs de chiffre d'affaires en 1998) fait partie des grands de la presse et des arts graphiques en Suisse.

» Or, que constate-t-on? La NZZ a battu tous les records en 1998. Après une année 1997 qui était déjà excellente. Quelques repères.

• Bénéfices: l'envol. Le groupe a engrangé, impôts et part des actionnaires minoritaires induits, un bénéfice net

de 42,3 millions de francs. Soit une hausse de 49% par rapport à 1997. En 1997, le bénéfice avait déjà augmenté de 92%! Le rendement des fonds propres est ainsi passé de 8,9% en 1997 à 11,6% en 1998. Cette amélioration de la marge bénéficiaire touche tous les secteurs; la presse comme les imprimeries. Entre 1993 et 1998, le groupe a encaissé 142 millions de francs de bénéfice net.

• Cash flow: très solide. Le cash flow indique les ressources dont dispose une entreprise, une fois payées ses charges diverses (salaires, fournisseurs, etc.), pour des amortissements, des investissements, la constitution de réserves pour rémunérer ses actionnaires.

Celui de la NZZ a augmenté de 57 millions de francs en 1997 à 76,8 millions en 1998 (+34,7%).[...]

• Dividendes: toujours plus hauts. Les dividendes, c'est-à-dire la rémunération directement versée aux action-

naires du groupe, ont doublé en 1998: 4,8 millions de francs finiront dans leurs poches. Entre 1993 et 1998, ils ont été multipliés par quatre! Ces dividendes sont surtout un indice de l'augmentation extraordinaire de la valeur des actions, qui a grimpé de quelque 30000 francs en 1993 à 92000 francs fin 1999.

• Personnel: la stagnation. Les effectifs du groupe sont passés de 1506 personnes en 1997 à 1530 en 1998. «Le taux d'utilisation des capacités a été élevé et s'est souvent traduit par du travail en équipe et des heures supplémentaires» constate la NZZ dans son rapport annuel, particulièrement à propos des imprimeries.

» En 1994, le groupe employait 1540 personnes; les salaires (charges comprises) représentaient 42% du chiffre d'affaires et le bénéfice, 7%. En 1998, les salaires ont fondu à 38% et le bénéfice est monté à 9,4%. ■

BRÈVE SYNDICALE

Bananes amères

A U LENDEMAIN DU passage de l'ouragan Mitch sur une partie de l'Amérique centrale, les dégâts humains, écologiques, sociaux sont conséquents. Mais certaines entreprises transnationales ont le sens de l'à-propos. Elles profitent du chaos pour affaiblir le mouvement syndical.

Ainsi le comité de coordination des syndicats latino-américains des travailleurs de la banane a fait état de nombreuses violations des droits démocratiques et syndicaux, notamment l'expulsion des travailleurs et de leurs familles de logements appartenant aux sociétés et d'actes de violences à l'encontre de membres et de militants syndicaux. Les transnationales, récusant

leurs obligations envers les milliers de travailleurs de la banane de cette région dévastée, ont licencié massivement et évoqué des transferts de production afin d'intimider la main-d'œuvre et les collectivités dépendant de cette industrie.

Chiquita, y a pas que ça

La société Chiquita a licencié quelque 6000 personnes, comme par hasard membres du syndicat, au Honduras, le pays le plus touché par l'ouragan. Les travailleuses, qui constituent l'essentiel de la main-d'œuvre d'emballage, ont été licenciées en premier et ne peuvent espérer trouver un emploi

avant la fin de cette année. Une situation catastrophique dans un pays où il n'existe pas d'indemnités de chômage.

Malgré des déclarations affirmant qu'elle remettrait les plantations saccagées en état et qu'elle s'abstiendrait de licencier des employés, l'entreprise Chiquita a menacé en janvier de mettre fin à ses opérations dans le pays si le syndicat refusait de signer un accord avec des clauses inférieures au précédent. gs

Source: *Informations*, journal de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes, volume 69, n.1-2/1999.

Une écotaxe pour le cinéma

Les taxes d'incitation font tache d'huile: après la Loi sur la protection de l'environnement, c'est pour un objectif de politique culturelle qu'une commission d'experts propose une taxe encourageant la «cinédiversité».

L'ALLEMAGNE OU LA France connaissent une taxe sur tous les films diffusés en salle, dont le produit permet de financer des subventions dans le domaine cinématographique. S'inspirant directement des débats et réalisations dans le domaine de la protection de l'environnement, comme aussi des conceptions les plus en vogue sur le rôle respectif du marché et de l'État, une commission d'experts présidée par le professeur Pierre Moor, de l'Institut de droit public de l'Université de Lausanne, propose une voie différente: non pas une taxe purement fiscale, mais une taxe d'incitation; et une taxe dont le but, à l'extrême, prévoit qu'elle ne sera pas perçue: les assujettis sont presque encouragés à éviter de la payer.

L'objectif suprême défini par la nouvelle Loi sur le cinéma proposée par les experts, c'est d'assurer la diversité: diversité culturelle, diversité des genres, diversité de la provenance... Ce n'est

pas à l'État de garantir par son action cette diversité – il en serait d'ailleurs bien incapable – mais à tous les acteurs impliqués. Il revient à l'État un rôle central, celui d'organiser la transparence et la liquidité de ce marché, et un rôle subsidiaire d'encouragement culturel et économique auquel aucun pays n'a pu renoncer. C'est pour financer cet effort qu'une taxe non pas générale mais d'incitation est prévue.

Taxe sélective

La taxe se monte au maximum à un centime par écran et par spectateur. L'astuce, c'est qu'elle n'est due que pour les films qui franchissent le seuil d'un nombre d'écrans occupés simultanément (nombre qui reste à fixer, il devrait par ailleurs varier selon les régions linguistiques et l'état du marché et exclure les écrans situés hors des grandes agglomérations). Les grandes

productions internationales, et seulement elles, mais sans que cela soit discriminatoire, financeront l'aide à la diversité et au cinéma de qualité. Et si le seuil n'était jamais atteint, la taxe ne serait pas perçue parce que la diversité serait alors assurée: C.Q.F.D.

Outre l'intelligente récupération de la réflexion sur les taxes d'incitation, le projet de révision de la Loi sur le cinéma (mené tambour battant: commission nommée en juin 1998, projet publié en avril 1999) se présente comme un condensé des notions les plus évoluées du débat juridico-politique sur la nouvelle gestion publique: «observatoire» et évaluation législative; délégation de l'activité opérationnelle au travers d'un contrat de prestations; critique de la notion d'annualité budgétaire et mise en place d'un fonds pour assurer l'utilisation «coordonnée et planifiée, donc efficace et efficiente» de l'argent public. *fb*

PUBLICITÉ

Breitling plane toujours

L'ÉTOUR DU monde en ballon de Bertrand Piccard et Brian Jones a permis aux montres Breitling, relativement peu connues jusque-là, d'acquérir une notoriété universelle. La marque Sector avait bénéficié d'un phénomène semblable lors de la traversée du Pacifique à la rame par le navigateur breton Gérard d'Aboville. L'effet était même plus intense: investissement minimal, réputation maximale. Depuis ce coup de maître, Sector n'a pas cessé d'investir dans l'aventure individuelle avec un côté un peu Nicolas Hulot, genre première descente de l'Amazone en planche à voile.

Il était donc assez logique de s'attendre à une exploitation publicitaire rapide de l'exploit des deux aéroliers. Or, six semaines plus tard, rien en vue. La marque s'est même montrée d'une

discretion extrême depuis l'arrivée de nos héros. Les nouvelles publicités de Breitling sont d'ailleurs tout à fait surprenantes. Les montres sont associées à la photo d'un avion de combat, un AE6B Prowler, si nous ne nous trompons pas, qui est un engin de brouillage électronique de l'US Air Force et de la Navy. Ces appareils destinés à perturber les communications de l'ennemi sont très utilisés en ce moment au-dessus du Kosovo et de la Serbie.

Victoire surprise

Dans certains milieux de l'aéronautique, il se murmure que Breitling pensait soigner son image par le financement du tour du monde en ballon, mais que personne au sein de l'entreprise ne s'attendait à la réussite de

l'opération. La direction a été complètement prise de court. Et une campagne de publicité ne s'improvise pas en quelques semaines.

Une autre explication est parfois avancée. Dans ses publicités, Breitling développe une vision plutôt virile, un tantinet macho. Une des dernières campagnes montrait un pilote, l'air volontaire, dans la mer en gilet de sauvetage, tendant les bras vers l'hélicoptère venu le sauver. Le côté consensuel, très écolo new age de Bertrand Piccard prend cette image complètement à rebours. La marque devrait donc changer son positionnement, comme on dit dans le jargon, opération toujours très délicate à réaliser. Donc tous ceux qui pensent que la publicité donne à voir les valeurs du moment attendent la suite avec impatience. *ig*

La vieillesse, un exil

« Elle ne répond pas, saute sur le passé comme chat sur braise. »

AUX PREMIÈRES IMAGES de l'exode des Kosovars, c'est pour eux, les vieillards, que mon cœur a saigné. En dépit des destins opposés, des cultures différentes, je les ai reconnus. Ils ressemblent aux miens, à ceux que j'ai perdus, à ceux que j'aime aujourd'hui et que je perdrai demain. Même maigreur, mêmes gestes de repli, menton collé sur le sternum, main paravent, doigts sarments noués en visière sur le front. Et, dans le regard, ce détachement du grand âge qui nous exclut, parfois nous nie. Pourchassés, abandonnés dans la glaise gelée d'un asile étranger, les premiers mourront dans les linceuls de l'aide internationale. Leurs arrière-petits-enfants les béniront, puis reprendront leur errance, avec, devant eux, malgré tout, la vie.

La Suisse est un mouroir moins cruel que les Balkans. Mais l'extrême vieillesse y condamne à l'exil aussi. De gré ou de force, tôt ou tard, vient le jour où nos vieux quittent leur logement. Hôpital, centre médicalisé, home luxueux ou modeste, leurs nouvelles demeures sont des berceaux d'illusions. Ils y survivent le temps d'un éphémère espoir: rentrer mourir chez eux.

Lundi de Pâques dernier. Trois semaines que ma tante végète dans cette élégante Résidence au bord du lac. Peu de voitures dans le parking: venues la veille, les familles se réservent ce congé la conscience tranquille. Allée ratissée, entrée fleurie, maison cossue. Le jardin piqué de vieux cèdres est une terrasse palladienne suspendue sur les flots. Accrochée au toit, une bannière trompette que 1999 est l'Année internationale des personnes âgées.

Ma tante est posée sur le velours d'un canapé vert amande dans le salon de réception. Son visage d'ascète n'est plus que nez et menton, sous le casque médiéval de ses cheveux acier. Sur son torse affaissé, les omoplates saillent comme des ailes brisées. Je m'approche, lui prend le poignet, l'embrasse sur la tempe. Elle sourit, tente de se lever, vacille, se rassoit de guingois. Je ramasse sa canne et lui propose une promenade.

- J'en reviens, la gentille Portugaise m'a accompagnée. Profitons de bavarder avant que les autres descendent. Comment ça va à Lausanne, tu te plais?

L'éclair qui balaie sa pupille me rassure: le présent l'intéresse. Ma tante a nonante ans, plus de dents, mais toute sa tête. Je lui raconte mes expériences vaudoises, mes voisins, des cousins retrouvés, mon prochain voyage. Elle se concentre, me suit une quinzaine de minutes, regarde sa montre et m'interrompt:

- On devrait sortir. Surtout que... là voilà qui arrive.

L'infirmière pousse une grosse femme mauve dans un fauteuil roulant, l'installe au soleil devant le bow-window. À peine a-t-elle tourné les talons que la vieille se met à gémir en boucle:

- Y'a quelqu'un? Y'a jamais personne. Je veux partir. Mesdames, répondez, personne ne m'écoute, y'a quelqu'un...

Le seuil franchi, ma tante se redresse comme un cintre dans un manteau. Sa démarche est assurée, presque joyeuse. Elle va mieux, elle « repique », pas de doute. Je commande:

- Respire à fond! Mieux que ça.

Elle obéit.

- Cette fois, c'est vraiment le printemps.

Ses narines palpitent, s'ouvrent toutes grandes. Puis, la nuque se casse, la toque de mouton glisse sur le col relevé et voilà déjà que l'équilibre est rompu. Je la remets d'aplomb. Le rêve n'aura pas duré longtemps. Ma tante n'est pas ici pour rien. Elle a des maux, s'évanouit pour un oui pour un non, elle ne peut plus vivre seule, elle est en sursis. Nous nous traînons jusqu'au banc près du môle, où nous restons muettes un bon moment. Le lac est beau comme la mer, violet jusqu'au plumage des cygnes qui paradent à nos pieds. Je murmure:

- Tu te souviens, sur la plage, à Beyrouth?

Elle ne répond pas, saute sur le passé comme chat sur braise. Ses années libanaises, ses maris, ses parents, ses amis n'existent plus. Elle soupire, se tourne vers moi, agrippe ma manche:

- Ils sont très gentils, ici, le service est parfait, mais je m'ennuie à mourir. J'aimerais tellement retourner dans mon appartement.

Quand nous repassons le seuil de la Résidence, il est quatre heures. Une partie de ces dames finissent de boire

le thé dans la véranda, les deux pensionnaires mâles sont invisibles. Au salon, on a allumé la télévision. Colonne de réfugiés, villages bombardés, la lanterne magique est une lanterne des morts. Hébétées, les spectatrices bavent sur un monde qu'elles ont enterré et des gens qui ne leur rappellent rien. Un troupeau d'éléphants leur serait plus familier.

- Tu veux monter dans ta chambre?

Ma tante secoue la tête.

- C'est mauvais de se cloîtrer, tu sais. Je me force, il faut se forcer. Et puis, on soupe dans une heure. Regarde-les. La plupart sont gravement dérangées. C'est pénible. Aux repas, heureusement, ma table est normale. Et toi, t'entres à Lausanne?

J'acquiesce, précise que j'ai du travail, une chronique à rendre et pas le moindre début de sujet. Du fond de son siège, ma tante rajeunit de trente ans. Elle lève sa canne, et pouffe tout en dessinant des ronds dans l'air:

- Écris quelque chose sur nous, sur toutes ces gages. Et n'oublie pas de me l'envoyer. Promis?

Anne Rivier

Médias

DANS SON COMPTE rendu de la présence vaudoise à la fête du « Bonhomme hiver », le *TagesAnzeiger* (20 avril) parle du programme spécial préparé pour le conseil d'État Philippe Bieler que le « Zünfte », les officiels, avaient « oublié » d'inviter.

À noter qu'il a été interrogé par la Télévision suisse alémanique et a démontré sa parfaite connaissance de l'allemand.

LES ÉLECTIONS CANTONALES Zurichoises ont vu une mère de 78 ans rejoindre son fils de 55 ans député depuis huit ans. Ancienne militante du PDC, puis du parti des automobilistes, elle a fini par adhérer à l'UDC, mais elle a été élue sur une liste « des Aînés ». Son fils représente déjà l'UDC.

Maman présidera, comme doyenne, la séance inaugurale. (lire dans le *TagesAnzeiger*)